



Notre contrat de confiance

Le club

- organise une réunion de rentrée pour expliquer les choix d'apprentissage
- informe régulièrement la famille par :
- le coach ou l'éducateur sportif présent à chaque match
- un tableau d'affichage
- des convocations individuelles remises aux enfants ou adressées par mail aux parents
- offre une école de basket labellisée Fédération Française de Basket Ball organisée et de qualité :
- les entraîneurs sont formés à la pédagogie des jeunes enfants
- fournit du matériel adapté à l'âge des enfants ainsi que l'équipement pour les rencontres adaptées à leur niveau

La famille

- prévient les responsables en cas d'indisponibilité de leur enfant
- correspond avec les entraîneurs par l'intermédiaire du carnet de suivi
- respecte les horaires des entraînements (arrivée 10 mn avant de démarrage de l'entraînement et être là pour la fin de l'entraînement)
- respecte les horaires de rendez vous sur la convocation
- veille à la tenue demandée aux entraînements
- participe à la vie du club notamment pour aider au transport des enfants lors des rencontres à l'extérieur ou pour aider en fonction de ses compétences et de ses disponibilités à l'organisation des matchs de son enfant (Table de marque, arbitrage)

L'enfant

- informe le coach ou l'éducateur sportif dès son arrivée au gymnase de sa présence ou de son indisponibilité pour les matches : n'oubliez pas, le basket ball est un sport collectif et en étant absent, votre enfant pénalise l'ensemble de l'équipe
- arrive à l'heure aux entraînements
- respecte ses copains, son entraîneur, l'arbitre et les adultes
- respecte et range le matériel
- est poli, dit notamment bonjour et au revoir